

Usage des archives – Le quotidien, l’institutionnel, le patrimonial

Sylvain Senécal

Introduction

Ce texte propose une exploration de l’usage des archives et de la valeur qui en découle. Habituellement, cet usage est pensé dans le prolongement d’une démarche historique d’exploitation des documents qui les institutionnalise en archives et en règle la valeur. La fonction d’évaluation des archives est ainsi le versant disciplinaire de l’approche des archives. Sous cet angle, l’usage des archives est considéré comme une pratique sociale institutionnalisée qui possède ses codes propres en fonction d’approches méthodologiques d’exploitation issues des disciplines des sciences humaines.

Je me propose d’examiner un autre versant, une dimension plus personnelle de la relation au document que j’appellerai ici l’archive. Je voudrais explorer une certaine conception des archives avant qu’elles ne soient officialisées, institutionnalisées en tant qu’archives socialement reconnues comme telles, c’est-à-dire alors qu’elles ont un rôle antérieur à leur fonction sociale telle que défines par un discours archivistique dominant et marquées qu’elles sont par une valeur d’information et de témoignage “authentifiée”.

Il s’agira de scruter l’usage qui est fait de l’archive au quotidien, hors du cadre institutionnel et théorique dans lequel normalement on l’inscrit. Cet examen aura pour point d’ancrage le geste créatif lié à la production d’un récit de souvenirs personnels qui implique lecture et écriture d’un texte narratif. Je convoquerai certains auteurs de récits personnels d’enfance afin d’examiner le rôle et l’usage des documents et ce qui semble les qualifier d’archive dans un tel contexte. Je pourrai alors examiner le passage d’un usage personnel de l’archive à un usage institutionnalisé; le passage d’une valeur personnelle à une valeur institutionnelle et patrimoniale. C’est tout le rapport entre une approche personnelle des archives, ce qu’elles sont et font pour nous et la version institutionnalisée et patrimoniale des archives qui sera ainsi interrogé, notamment au plan de leur fonction de connaissance, de mémoire et le plaisir même qu’elles nous procurent dans notre vie quotidienne.

L'archive au quotidien

Une réflexion commune sera mon point de départ, celle sur le temps qui fuit, source d'angoisse, de nostalgie, d'impuissance même peut-être, et qui fait prendre la plume à certains. "Pourquoi faut-il dire adieu, dès son enfance, à tout ce qu'on aime? Pourquoi les choses se défont-elles, pourquoi tout s'en va-t-il ?"¹. Je me penche ici d'abord sur les très beaux récits d'enfance d'Alain Rémond et sur les documents personnels qu'il mobilise dans son travail d'écriture. Un texte rédigé au "je" primordial où il faut assumer la subjectivité de son récit de vie. Le lecteur a le sentiment que Rémond court rapidement à reculons et qu'il voit fuir son passé sans aucune chance de percevoir un avenir. Écrire est alors la seule façon de retenir et vivre intensément le passé au présent: sentiment intime, le souvenir comme résultat du travail de l'oubli, comblé par le texte même du récit.

Les documents convoqués sont peu nombreux dans ce récit mais ils possèdent une fonction extrêmement importante puisqu'ils semblent bien être l'élément déclencheur du souvenir: ce qui initie le geste d'écriture, tentative de fonder un témoignage, une mémoire.

"... j'ai retrouvé dans mes papiers ces quelques lignes que j'ai écrites il y a longtemps, je ne sais plus quand, alors que j'essayais, en vain, de faire ce récit que, jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais pu mener à bien..."²

Le document réactive quelque chose du passé chez l'auteur. De quelle façon? Certainement, en partie par la connaissance intime d'un contexte particulier d'appréhension de ces documents. Ceci n'est pas vraiment clair et il est permis de douter que cette relation *personnelle* au document et son efficacité sur le souvenir puisse être capturée pour les générations futures³.

En fait, si, j'ai pris quelque chose, dans la maison à Trans la grande photo de mariage de mes parents, dans le cadre d'origine. Je l'ai devant moi, sur mon bureau. J'ai beaucoup de mal à la regarder. Ils sont si jeunes, si beaux, si fragiles dans leur demi-sourire au photographe, à leur future vie ensemble. Le cadre est déglingué, la photo est tachée, abîmée par endroits. Je ne veux pas y toucher, je ne veux pas la restaurer. C'est la photo d'un bonheur abîmé. C'est la photo de mes parents⁴.

¹ A. Rémond, *Chaque jour est un adieu*, Paris, 2000, p. 70.

² *Ibidem*, p. 60.

³ C'est certainement pour cette raison que plusieurs initiatives dans le domaine littéraire articulent une notion différente de l'archive. Voir, entre autres, *L'archivage numérique: conditions, enjeux, effets*, "Protée", 32, 2004, 2 [= <http://www.erudit.org/revue/pr/2004/v32/n2/index.html>] et les travaux de ARCHÉ: Centre québécois de recherche sur l'archive littéraire = <http://www.unites.uqam.ca/arche/>.

⁴ A. Rémond, *op. cit.*, p. 112-113.

Toutefois, le souvenir n'est pas obligatoirement quelque chose qui passe par le document, il peut directement induire à l'écriture. Dans ce cas-ci, le rapport au document est plus complexe. Il semble être utile en tant que moyen de validation, pas nécessairement de preuve, car l'auteur prend ses distances par rapport à ces documents et il est à la recherche de ce contexte dont nous parlons ici.

La rareté de l'archive apparaît aussi dans le cas de nos propres documents personnels, soit que l'on garde très peu ou encore que l'on se "force" à conserver. Comme si notre mémoire et nos souvenirs personnels pouvaient suppléer à tout ceci. D'un point de vue personnel, l'archive ne semble pas tirer sa valeur de l'information qu'elle porte ou de sa capacité à témoigner car ce dont elle témoigne semble toujours quelque chose dont nous sommes à la recherche. Il n'y a pas ici quelque chose d'avéré, d'institué, encore moins d'institutionnalisé.

L'archive ne témoigne pas de ce qui n'a pas encore été écrit, de ce qui n'est pas encore souvenir réalisé dans un récit. Ainsi, alors que des photographies sont le point de départ du récit de Rémond, il peut dire de l'une d'elles, représentant un homme et une femme souriants, que ces gens, comme la photo, mentent. Et pourtant, à l'opposé, il accorde toute sa confiance à une autre photo: "Cette photo-là, celle de ma mère et mes deux sœurs dans la maison, à Trans, je sais qu'elle ne ment pas. Parce que j'ai vécu cet instant et tant d'autres semblables."⁵ C'est l'individu qui devient porteur du contexte permettant de savoir, d'avoir la compréhension des éléments. L'individu avec toutes ses cohérences, ses inférences aussi. *Parce que j'ai vécu cet instant...*⁶

Cette valeur de témoignage, celle qu'on ne connaît pas avant d'avoir réalisé ce témoignage, d'avoir constitué le récit, c'est le miroir exact de la question de l'archiviste concernant l'évaluation et la sélection des documents. Qu'est-ce qui est utile? Qu'est-ce qui intéresse le chercheur? Ainsi, on pourrait dire avec Arlette Farge que l'écriture historique ne peut se contenter de l'archive; qui est toujours un ici et maintenant de l'événement mais qui invite à sa distance et à son dépassement.

Pour cela, il faut se tenir loin de l'archive-reflet où l'on ne puise que des informations et de l'archive-preuve qui achève des démonstrations, avec l'air d'en finir une fois pour toutes avec le matériel... Bien sûr, "l'histoire survient quand la partie est terminée", écrit Paul Ricœur, mais l'écriture de cette histoire doit garder le goût de l'inaccompli, en laissant par exemple errer les libertés après qu'elles eurent été bafouées, en refusant de rien clore, en évitant tout forme souveraine des savoirs acquis⁷.

⁵ *Ibidem*, p. 11.

⁶ De même, dans son troisième récit, *Comme une chanson dans la nuit*, Paris, 2002, à la lecture des lettres de son père en service militaire au Maroc, Rémond se plaît à imaginer que naissait là les germes de ce qui allait constituer la vie de son père, à Trans. Mais il le précise: il n'a pas vécu ces moments. Il imagine, simplement...

⁷ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, 1989, p. 147.

En première analyse, l'approche archivistique de l'usage des archives trouve ici une certaine limite. Elle ne semble pas permettre de rendre compte de la valeur d'information ou de témoignage des documents dans cette constitution personnelle du récit.

Ceci pose la question de la connaissance nécessaire à la constitution du récit; la place des archives en tant que moyen de connaissance. A quoi servent ainsi les archives si elles sont peu nécessaires au récit alors qu'elles semblent très utiles au roman, par exemple afin de "documenter" une époque, d'en étoffer la description. Est-ce que le récit de Rémond est convainquant, crédible? Est-ce qu'un roman est convainquant? Est-ce une simple impression de réalisme qui est en jeu ici et quel est le rôle de l'archive dans tout ceci?

Il y a là une compréhension "professionnelle" de l'utilité et de la valeur des archives à mettre en perspective de cet usage plus personnel. L'archiviste identifie son rôle à la préservation de la valeur d'information de certains documents aux fins de l'augmentation de la connaissance dite scientifique ayant valeur pour des producteurs de connaissances, au premier chef les historiens. La valeur de témoignage, et ce qui préside à sa préservation, tient à la capacité des archives à soutenir une représentation d'une société, d'une organisation ou d'un individu que possède l'archiviste à un moment donné dans le temps.

Est-ce que la différence entre le récit de souvenirs et l'investigation historique ne dépend que de l'exercice de confrontation et de corroboration des récits, la critique du témoignage? On voit bien alors le rôle institutionnel des archives en tant que leurs valeurs d'information et de témoignage sont mobilisées au sein de cet exercice dit "scientifique". Est-ce la seule issue possible des archives? Les archives peuvent-elles servir indifféremment le récit, le roman, la science? Comment y jouent-elles leur rôle et quelle valeur est en jeu? Pour Farge, la réponse est claire:

"Souvent évoquée, cette possibilité n'est en fait ni un piège ni une tentation. L'argument selon lequel le roman ressuscite l'archive et lui donne vie n'en est pas un. Le romancier fait œuvre de fiction; que le décor soit «historique» et les personnages issus des siècles passés n'y change pas grand-chose. On peut en effet animer, avec talent ou non, des hommes et des femmes du XVIII^{ème} siècle, en produisant pour le lecteur de la connivence et un grand plaisir, mais il ne s'agit point de «faire de l'histoire»."⁸

Des réponses à ces questions dépendent partiellement les différentes conceptions de l'évaluation que nous pouvons mettre en place: l'évaluation des archives comme expérience immédiate, l'évocation du souvenir; l'appel aux sentiments qui peut certainement engendrer une forme de populisme à valeur commerciale et qui opère de façon évidente sur les archives du web. Ou encore la tentation de tout conserver car rien ne serait joué, tout étant possible encore.

⁸ *Ibidem*, p. 94.

La connaissance que procure les archives – leur valeur d’information – ne semble pas du tout nécessaire à l’évocation du souvenir. Cette valeur ne semble pas beaucoup peser dans la décision de conserver ou non des archives en notre possession. Cette connaissance, cette nécessité de corroborer étant absente, on ne peut même pas dire que c’est la nécessité de se souvenir qui est le moteur de cette conservation, à peine la possibilité de se souvenir; la possibilité de se raconter et donc de produire l’archive même. Cette même ouverture à l’avenir par l’écriture mène à tout conserver sur le plan institutionnel et à détruire ce qui ne s’institutionnalise pas sur le plan de l’archive personnelle.

Ainsi, John Irving, dans son autobiographie, *La Petite amie imaginaire*⁹, n’a pas réellement besoin d’archives pour se remémorer. Quelques articles publics épars lancés avec réticence, semble-t-il, à la fin de son bouquin. Se remémorer quoi au juste? Puisque la mémoire ne semble pas des plus solide. A quoi bon d’ailleurs puisqu’il ne semble même pas intéressé à asseoir la crédibilité de son récit. Il n’est pas préoccupé d’en montrer la véracité, ni même de vérifier certaines informations pourtant faciles à trouver. Même les photographies ne collaborent pas. Elles sont placées là, sans commentaires, sans liens au texte. La valeur de témoignage et même la valeur d’information sur sa vie ne semblent pas au rendez-vous. Alors, qu’en est-il des archives et de leur fonction dans un tel récit?

Stratégies de l’oubli

En fait, l’oubli semble être un moyen qui permet à Irving de se définir à un moment donné; tel qu’en lui-même, dans le présent, opérant une sorte de stratégie de fidélité à lui-même. Serait-ce que l’oubli est une stratégie de vie au présent? C’est ce qu’Augé semble croire dans *Les formes de l’oubli*:

“Une mauvaise mémoire, c’est une mémoire en trompe l’œil, qui nous colle au présent et éloigne le trop proche pour nous donner l’illusion de la perspective. Elle donne du flou et de la profondeur aux souvenirs les plus récents. Pontalis, dans son dernier livre, cite Supervielle, qui s’écrie dans *Boire à la source*: «Et vous aussi, arrière! gens à la belle mémoire. Sachez que j’éprouve un plaisir tout particulier à ne pas me souvenir des dates exactes.» Pour d’autres, ce tremblé subtil de la mémoire qui ne doit rien au hasard (une mauvaise mémoire, ça s’entretient, ça se cultive) a pour effet de jeter un voile d’incertitude sur le mouvement du temps; si tout est ancien, rien ne l’est plus vraiment; une mauvaise mémoire, ça rajeunit.”¹⁰

Cette stratégie de l’oubli pourrait ainsi permettre de représenter qui nous sommes au présent, ici et maintenant, le passé n’en étant pas l’explicitation. Une telle stratégie laisse peu d’espoir aux archivistes quant à la conservation des documents d’une personne comme Irving. Faut-il se rabattre alors sur les archives “familiales”,

⁹ John Irving, *La petite amie imaginaire*, Paris, 1997.

¹⁰ M. Augé, *Les formes de l’oubli*, Paris, 1998, p. 28-29.

sur l'entourage, ce qui peut être perçu comme ayant une valeur patrimoniale dans un périmètre plus large? Par nécessité, l'évaluation des archives s'étendrait-elle au cercle familial afin d'en sauver quelque chose?

Il n'est pas certain en tout cas que le plaisir de l'usage soit l'*impetus* d'un "instinct de conservation" documentaire. Il semble que Mme Farge ne nous ait donné que peu de raisons de goûter au plaisir des archives: plaisir de spécialiste, plaisir d'historien, trop confiné à un certain angle professionnel sur les documents. Qui éprouve du plaisir au contact des archives? Les lecteurs, les chercheurs, les auteurs, les archivistes: plaisir de connaître, plaisir de la découverte, de la nouveauté, de l'imprévu, plaisir du cérémonial de la salle d'archives pour certains.

L'objet d'archive procure en tant que tel un certain plaisir. L'effet de réel que sa seule présence massive procure: l'émotion, la mise à nu, le dévoilement du passé surgi de l'objet même. Le plaisir du touché ainsi que la façon dont il nous informe, omniprésent chez Farge: souvenir digital¹¹, tactile¹² de l'archive qui suscite l'émotion.

On se doit de rapprocher ce phénomène du toucher de l'activité de tri, de classement et de sélection de Rémond qui revient régulièrement dans ses textes, particulièrement dans le troisième volume de son récit de jeunesse, *Comme une chanson dans la nuit*.

Mais on ne trie pas ses souvenirs comme on trie ses papiers¹³.

Je range mes papiers. Je trie. Je classe¹⁴.

Voilà ce qui se passe quand on range des papiers, quand on se décide à classer, à jeter, à faire le tri. On tombe sur une photo de la famille Rémond, au Teilleul¹⁵.

Ainsi, les activités personnelles d'évaluation et de sélection des archives sont peut-être plus des gestes d'oubli que de conservation par la prédominance de la manipulation des documents. L'archivistique ou la conservation et l'organisation documentaire n'est pas mémoire mais propédeutique négative du souvenir chez Rémond.

L'oubli serait-il autre chose que la face négative de la mémoire? Peut-il être quelque chose de positif? L'oubli pourrait être un moyen de la sélection des archives, sans en être toutefois la finalité; tout comme une certaine idée de la mémoire peut servir de cadre pour penser une telle fonction. Elle en serait alors un autre versant. De même, il est possible de penser que l'évaluation et la sélection des archives seraient des gestes d'oubli plutôt que de conservation.

¹¹ A. Farge, *op. cit.*, p. 74.

¹² *Ibidem*, p. 82.

¹³ A. Rémond, *Comme une chanson dans la nuit*, Paris, 2003, p. 70.

¹⁴ *Ibidem*, p. 92.

¹⁵ *Ibidem*, p. 115.

Sur un autre plan, le paradoxal “Dis-moi ce que tu oublies, je te dirai qui tu es” d’Augé¹⁶, nous montre qu’il est possible de considérer la psychanalyse comme une des voies possibles à l’analyse de ce qui se dépose en nous et dans nos centres d’archives, une fois que le temps et les gestes sont passés. L’oubli productif peut rendre possible une politique de l’oubli, sinon professionnelle, du moins patrimoniale, toujours collective, hors du champ disciplinaire des archivistes. Il peut alors tout autant exister une politique de la mémoire qu’une politique de l’oubli. Des archives nationales qui se définissent comme mémoire d’une société peuvent ainsi s’appréhender politiquement, idéologiquement, psychanalytiquement par leur charge d’oubli, consciente ou non d’elle-même.

Toutefois, il y a différence entre le plan personnel et le plan social de l’oubli. Pour Roger-Pol Droit, “On peut organiser toutes sortes de préparatifs, jamais la perte ni l’oubli”¹⁷. Il est, par contre, possible d’organiser la commémoration autant que l’oubli historique. On doit remarquer à la suite d’Augé¹⁸ que s’il faut être plusieurs pour se souvenir, de même il faut être au moins deux pour oublier. Le très sage Lec¹⁹ ne disait-il pas, “On peut condamner quelqu’un à l’oubli mais il faut appliquer la sentence à ceux qui se souviennent”.

Ce dosage savant de mémoire et d’oubli est une relation particulière que l’on entretient avec le temps. Augé nous offre un cadre d’analyse intéressant en relevant trois modes sous lesquels le temps est vécu en société: le retour, le suspend et le recommencement. Le retour: oublier le présent pour retrouver un passé perdu, établir une continuité avec le passé profond. Une attitude qui est fondamentalement celle qui nous pousse à rechercher les traits de famille des ancêtres chez les nouveau-nés par exemple. L’expérience du retour induit une certaine approche patrimoniale des archives. Elles se vivent ici sous le mode de l’expérience immédiate de l’émotion. Ceci implique une lecture de la valeur des archives qui reflète une préoccupation première d’héritage patrimonial basée sur une vision particulière du passé, parfois nostalgique, qui peut influencer les stratégies de sélection. Les archives ont une valeur émotive certaine, critère important, sinon de leur diffusion, du moins de leur sélection.

Seconde attitude, le suspend qui consiste à retrouver le présent en oubliant le passé et le futur. Cette attitude consiste alors à se définir au présent, là où il faut s’affranchir du passé cherchant à atteindre une identité plus vraie, tel qu’on a pu le constater dans l’autobiographie d’Irving. Les archives seraient alors l’état brutal même des choses, faisant office d’objets incontournables du présent.

¹⁶ M. Augé, *op. cit.*, p. 26.

¹⁷ Roger-Paul Droit, *101 expériences de philosophie quotidienne*, Paris, 2001, p. 35.

¹⁸ M. Augé, *op. cit.*, p. 81.

¹⁹ Stanislaw Jerzy Lec, *Nouvelles pensées échevelées*, Paris, 1964, p. 81.

Troisième attitude: le recommencement, l’oubli du passé tourné vers le futur. Transposé aux archives, ce serait le principe directeur de l’évaluation archivistique professionnelle où on s’attend que le jugement porté par l’archiviste fasse preuve d’une certaine “objectivité” et qu’il soit tourné vers les besoins actuels des usagers.

Ces modes de gestion de l’oubli sont ainsi tout à la fois des modalités de gestion du souvenir, de la mémoire, une fois que le travail de l’oubli y a fait son œuvre. Le trop de mémoire peut être quelque chose de paralysant comme l’enseigne Borges dans “Funes ou la mémoire”. Conserver tout n’est-ce pas l’illusion d’une mémoire omnipotente, nous empêchant d’avancer et nous condamnant à sans cesse revivre ce qui a été. Comment traiter cet ensemble, si ce n’est par l’analyse, le recoupement, la synthèse, le retranchement de l’excédent et l’hypothèse créatrice, le moment du suspend où il faut laisser ce qui fut dit sans encore savoir ce qui adviendra et ce qui en sera dit. “Penser, c’est oublier des différences, c’est généraliser, abstraire.”²⁰

Conserver n’est pas mémoriser et élaguer n’est pas oublier. S’il est possible de tout conserver, l’analyse force l’archiviste et le lecteur à discriminer, à oublier pour créer du nouveau. Sur quelles bases? L’oubli répond alors à des principes liés aux stratégies de lecture du lecteur, à ses projets. S’il n’est pas possible de tout conserver il faut “faire avec” ce qui reste et construire quelque chose à partir de lui: forme active de l’oubli. L’archiviste travaille alors avec le souvenir qu’un autre lui laisse: un souvenir qu’il ne comprend pas nécessairement mais qu’il agence, sélectionne, met en valeur selon sa propre stratégie de lecture – en fonction des usagers qu’il dessert. C’est ce qui s’appelle faire parler les archives, et ceci exige que nous nous intéressions à la notion de lecture des archives et donc à celle de lecteur usager/archiviste.

L’archivistique comme lecture et interprétation institutionnalisée

Quelle que soit la définition que l’on donne du rôle de l’archiviste et de sa fonction dans la société (préserver une mémoire, représenter une organisation, conserver des documents pour fins de preuve, etc.), il n’en reste pas moins que l’activité archivistique, comme toute entreprise culturelle, en est une de lecture et d’interprétation d’une réalité et donc de construction d’un discours qui lui est propre. L’archivistique peut-elle alors être fondée en théorie où s’épuise-t-elle dans l’élucidation de la mémoire sociale? Est-elle simplement un ensemble de pratiques, une mnémotechnique semblable à celle issue de la rhétorique classique? Un auxiliaire de l’histoire ou une finalité en tant que telle? J’aurais tendance à croire qu’elle est une discipline qui définit des lieux où se fixent les images documentaires de notre mémoire collective. Elle sert à dire. Façonner un dire social pour retenir ce

²⁰ J. L. Borges, *Funes ou la mémoire*, “Fictions”, Paris, 1956, Folio, p. 109-118 (118).

qui doit ensuite être dit. Ce lieu fondamental, cette image, c'est l'acteur social tel que représenté par l'archiviste dans sa propre fiction narrative qu'est le fonds d'archives.

L'archivistique n'est pas une science, ni une idéologie mais elle peut tout de même être fondée en tant que pratique discursive qui fonctionne à l'aide de codes réglés: elle possède une lecture caractéristique des documents, des pratiques descriptives particulières, elle produit un texte et, plus largement, elle produit des lieux et des images en forme de structures classificatoires dans lesquelles s'insèrent les documents. A ce titre, l'archivistique façonne des histoires, des lieux de mémoire dans lesquels on dépose des documents. Ces lieux sont aussi importants que les documents eux-mêmes. Ce sont les moyens de représentation de l'archiviste: la structure des fonds, le principe de provenance et celui de l'ordre original, qui se trouvent revisités par cette remise en perspective.

Toutefois, l'édifice archivistique dépend de l'usage des archives, en fait d'un certain usage particulier, de certains types d'usagers, d'une vision du travail de l'archiviste qui constitue les documents en archives. Mais il semble laisser de côté tout le travail de l'individu sur le document qui le constitue comme *son* archive. Ce hiatus nous mène bien au-delà d'une théorie de l'évaluation des archives car celle-ci est pour ainsi dire muette quant à la façon dont se réalise cette valeur des documents. La théorie de l'évaluation n'est pas une théorie de la valeur des documents. C'est dans l'utilisation courante des documents d'archives que se fonde justement la valeur de ceux-ci. Comme le dit Vuillard-Garzon²¹, "...sans utilisateurs les archives sont en devenir". Il faut voir de quels utilisateurs on parle.

L'archive dépend des individus et de leurs pratiques textuelles car de leur productivité et de leurs pratiques de conservation dépend la constitution même du fonds d'archives si important à l'archiviste. D'autre part, la fonction de l'archive dépend de la notion de mémoire que l'on met en branle et des pratiques de lecture propres à l'individu. Le positionnement des archives institutionnelles nécessite de situer leur place face à une certaine pratique de l'histoire, de l'écriture du récit en tant que technique de remémoration et de la mémoire; investiguer la source de l'archive singulière avant qu'elle ne devienne plurielle comme son acception professionnelle la marquera.

En ceci, l'usage des archives (personnelles et institutionnelles) est une pratique sociale en complète cohérence avec les conceptions propres de l'histoire et de la mémoire d'une époque donnée. Je suis donc en harmonie avec l'historien et anthropologue Jean-Pierre Vernant lorsqu'il nous dit,

²¹ Monique Vuillard-Garzon, *Le besoin d'études d'usagers des archives définitives: Un leitmotiv dans la littérature archivistique*, "Archives", 27, 2, 1995, p. 91-104 (92) = http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol27_2/27-2-Vuillard-Garzon.pdf.

“Aux diverses époques et dans les diverses cultures, il y a solidarité entre les techniques de remémoration pratiquées, l’organisation interne de la fonction, sa place dans le système du moi et l’image que les hommes se font de la mémoire.”²²

Il ne s’agit pas de faire une quelconque histoire des archives en regard de l’évolution historique de la pratique même de la mémoire. Certes, cette étude sera un jour à faire. Préalablement, toutefois, il s’agit plutôt de situer plus globalement la place des archives dans ce régime général d’une mémoire mobilisée autour d’elle-même, dans la pratique historique, littéraire, rhétorique et sociale.

L’usage historien des archives: récit et histoire

Considérons alors un peu plus l’usage des archives et plus particulièrement le rapport actuel entre archives et histoire. Pour Ricœur, les archives sont comprises en fonction de la conception que l’on se fait de l’historiographie. Il discute ici du rapport entre l’histoire événementielle (positiviste), l’École des Annales (le temps long) et, ultimement, les archives.

“Pour cette tradition (positiviste, S. S.), les événements majeurs sont déjà consignés dans les archives, lesquelles d’ailleurs sont elles-mêmes déjà instituées et constituées autour des péripéties et des accidents affectant la distribution du pouvoir. C’est ainsi que la double dénonciation de l’histoire des batailles et de l’histoire événementielle constitue l’envers polémique d’un plaidoyer pour une histoire du phénomène humain total avec toutefois un fort accent sur ses conditions économiques et sociales.”²³

Avec la “perte” de l’individu dans l’événement historique explicatif au profit de “l’humain total”, le document devient quelque chose de plus fondamental, plus ouvert à la lecture.

“Les faits, ces historiens ne cessent de le répéter, ne sont pas donnés dans les documents, mais les documents sont sélectionnés en fonction d’une problématique. Les documents eux-mêmes ne sont pas donnés : les archives officielles sont des institutions qui reflètent un choix implicite en faveur de l’histoire conçue comme recueil d’événements et comme chronique de l’État. Ce choix n’étant pas déclaré, le fait historique a pu paraître régi par le document et l’historien recevoir ses problèmes de ces données.”²⁴

Ce qui nous mène à une histoire plus statistique, sérielle, où le document d’archives a une place différente dans le régime historiographique en cause. Toutefois, en histoire les problèmes sont toujours déjà pris en charge à partir de la constitution d’événements même s’ils n’en sont pas le principe explicatif dernier.

²² Jean-Pierre Vernant, *Aspects mythiques de la mémoire*, in *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, 1996, p. 109-136 (109).

²³ Paul Ricœur, *Temps et récit 1. L’intrigue et le récit historique*. Paris, 1983, p. 185.

²⁴ *Ibidem*, p. 193.

“...en histoire les événements tirent leur statut proprement historique d’avoir été initialement inclus dans une chronique officielle, un témoignage oculaire, ou un récit basé sur des souvenirs personnels.”²⁵

Il y a un lien fondamental entre récit et histoire. Suivre le récit historique de l’historien dépend de notre compétence de lecteur à suivre des histoires. Ce qui fait pourtant cette continuité c’est l’intérêt du lecteur; c’est qu’autant grande Histoire que petites histoires possèdent un récit qui mérite d’être suivi. Pour certains²⁶, “...l’historiographie est une espèce du genre histoire racontée (*story*)”. Le récit est inhérent à l’explication historique. Comme on dit, “Raconter c’est déjà expliquer”. Pour quelle raison? Parce que le récit exige déjà de celui qui raconte, une distanciation du témoignage direct des témoins et agents des événements. Il s’agit d’un effort d’ordonnancement d’événements selon une ligne début, milieu, fin qui ordonne par cette fin même la compréhension générale des événements.

Nous sommes alors en droit de nous demander qu’elle place occupe la vérité dans cet exercice. Pour Pascal Quignard, dans sa *Rhétorique spéculative*, le récit sous-jacent à toute historiographie est à opposer à l’entreprise littéraire car il est un ensemble clos qui fait illusion quant à l’ouverture du monde à tous les possibles, puisqu’il n’y aurait aucune science pour ce qui n’est pas encore: former le récit au prix de fermer l’histoire.

“L’Histoire, produit inhumain de l’humanité, signale de temps à autre l’orage dont elle n’est qu’un débris. Le temps est un éclair plus vaste que l’Histoire. Il faudrait un vrai physicien (un philologue) pour commencer à écrire la minuscule chronique des hommes. Les historiens professionnels, c’est-à-dire gagés, outre la bride de la légende qui les hèle, et qui retient les rênes au mors qu’ils ont élu, appuyant sur les dents, la bouche par conséquent définitivement entravée, dans les récits qu’ils font, la rapetissent encore. Les littéraires approchent leurs *litterae*, qui sont de minuscules lampes qui brillent autour de leur flamme, mais qui sont impuissantes à éclairer la nuit.”²⁷

Toutefois, cette mise en récit est la condition même de tout travail historien selon Ricœur car elle favorise le passage du narrateur à l’historien par la distanciation des événements qui est nécessaire à sa production. Il existe toujours un fonds de vérité à tout récit. Ce à quoi ne s’oppose pas Quignard car, pour lui, “Si l’auteur d’un livre créait de toutes pièces l’histoire qu’il raconte, elle n’aurait pas de sens pour personne d’autre.”²⁸

Les récits ne peuvent être complètement et uniquement imaginés. C’est sur les sources de ce récit qu’ils s’éloignent; là où Quignard perçoit cette source dans la vie instinctive et animale de l’homme, Ricœur la place dans une attitude, une

²⁵ *Ibidem*, p. 202.

²⁶ Gallie, cité par P. Ricœur, *op. cit.*, p. 270.

²⁷ Pascal Quignard, *Rhétorique spéculative*, Paris, 1995, p. 84-85.

²⁸ *Ibidem*, p. 142.

démarche de type scientifique. Pour lui, ce qui différencie récit et histoire c'est certainement la prétention d'objectivité de l'écriture historique, c'est la coupure épistémologique qui met de l'avant la question de la preuve historique.

“Conceptualisation, recherche d'objectivité, redoublement critique marquent les trois étapes de l'autonomisation de l'explication en histoire par rapport au caractère «auto-explicatif» du récit.”²⁹

Un écart malaisé se maintient toujours entre récit et histoire et cet écart est lié à l'effort même de recherche. La fonction des archives semble être en partie constitution du récit *et* de l'histoire. Mais, dans ce travail, une zone particulière entre mémoire juste et vérité historique semble se faire jour où le témoignage individuel s'inscrit. Par ce travail d'écriture et d'officialisation historique l'archive deviendra les archives.

Le document d'archives semble se maintenir dans une sorte d'équilibre d'usage entre l'écriture littéraire et l'écriture “scientifique”. Le littéraire n'affirme pas de vérités, il est à sa perpétuelle recherche. Que peut-il avoir à faire d'une somme de connaissances scientifiquement exactes? Le genre littéraire qui pose le plus clairement le problème des frontières entre savoir et littérature est certainement le roman historique. Où se termine l'histoire et où commence le roman? La littérature utilise la science pour explorer les creux.

Tous les lecteurs le savent, les histoires inventées, comme les récits de voyage que racontait mon ami, ont cette faculté de dévoiler d'innombrables subtilités de l'existence que ne parviennent pas à transmettre les comptes rendus les plus exacts d'une situation bien identifiée, les défilés de statistiques ou les enquêtes scientifiques minutieusement préparées. La littérature s'essouffle aux portes du vrai, là où commence la science; la capacité de mentir de l'écrivain devient son mode de survie. Le mensonge de l'écrivain demeure cependant très particulier dans son rapport à la vérité: contrairement au vrai menteur, qui cache une vérité qu'il connaît très bien par un énoncé faux, qui tient à ce qu'on ignore qu'il ment, qui tire avantage de sa duperie, l'écrivain ne protège aucune vérité³⁰.

Le roman historique, c'est tenter de jeter un pont entre deux époques, s'éclairant l'une et l'autre. Toute la difficulté est de le faire sans trahir les événements passés. Il faut que l'auteur emporte la conviction de son lecteur qu'il a un comportement éthique acceptable envers les faits et envers les mensonges qu'il lui expose clairement. La mobilisation des archives dans cette esquisse du passé, dans cette entreprise de convaincre le lecteur, laisse une question pendante sur la valeur d'information des archives, sur la nécessité de la connaissance dans l'entreprise d'un récit efficace et qui emporte l'adhésion.

²⁹ P. Ricœur, *op. cit.*, p. 314.

³⁰ Claude Vaillancourt, *Le paradoxe de l'écrivain. Le savoir et l'écriture*, Montréal, 2003, p. 76-77.

Les archives comme témoignage documenté

La valeur de témoignage des archives trouve sa source dans ce témoignage porté par quelqu'un. L'histoire semble asseoir toute son entreprise de vérité, par-delà tout l'effort d'écriture qui la rapproche du récit, sur ce pouvoir de rendre présente cette chose absente, le témoignage vivant.

“C'est en effet au cœur même de la preuve documentaire, la force du témoignage qui s'expose. Et je ne vois pas qu'on puisse remonter au-delà de la triple déclaration du témoin: 1) J'y étais; 2) Croyez-moi; 3) Si vous ne me croyez pas, demandez à quelqu'un d'autre... Nous disons maintenant: nous n'avons pas mieux que le témoignage et la critique du témoignage pour accréditer la représentation historique du passé.”³¹

La différence est aussi dans la lecture, où plutôt dans l'attente des lecteurs qui ne suspendent pas ici toute croyance comme dans le domaine de la fiction. Le lecteur s'attend à une réalité des personnages et des situations qui soit antérieure au récit. De même, c'est le lecteur seul qui peut départager ce qui est de l'ordre de la mémoire des individus et des peuples et ce qui est de l'ordre de l'investigation proprement historique. Pour Ricœur, “Il revient au destinataire du texte historique de faire, en lui-même et au plan de la discussion publique, la balance entre l'histoire et la mémoire.”³²

Le témoignage est la mémoire déclarée. Ricœur considère les documents d'archives comme des témoignages formellement consignés, notamment sous le mode de la déposition judiciaire. Une définition qu'on retrouvera pour les archives judiciaires de Farge et, dans son antériorité sur l'écriture historique, aussi chez Foucault dans son *Archéologie du savoir*³³. Une telle notion d'archives fondée sur le témoignage “formel” ne peut que devenir problématique face à des expériences à la limite de l'indicible, ou du non-représentable, comme l'Holocauste par exemple. De plus, la possibilité de documenter se heurte directement à la volonté d'oublier. Ricœur soulève aussi le fait que certains ne veulent pas expliquer, simplement dire et maintenir la mémoire des choses vivantes. Le témoignage passe alors par-dessus les phases de compréhension / explication et l'écriture. Le témoignage et la commémoration parfois se battent avec l'opération historiographique.

Toutefois, pris dans le courant de l'interprétation des événements propre à chaque historien, ce qui est archives est tout ce qui permet à un historien d'étayer une interprétation particulière. Mais ce n'est jamais qu'une preuve relative; relative à la possibilité d'autres preuves documentaires venant infirmer une interprétation quelconque. L'histoire évolue constamment.

³¹ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, 2000, p. 364.

³² *Ibidem*, p. 648.

³³ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, 1969.

En ce sens, la notion de preuve documentaire doit être invoquée avec modération; par comparaison avec les stades ultérieurs de l'opération historiographique, et eu égard aux permissions et exigences d'une logique probabiliste, la preuve documentaire est ce qui, en histoire, se rapproche le plus du critère poppérien de vérification et de réfutation. Sous la condition d'un large accord entre spécialistes, on peut dire qu'une interprétation factuelle a été vérifiée au sens qu'elle n'a pas été réfutée dans l'état présent de la documentation accessible³⁴.

D'un côté, nous avons un effort "scientifique" de représentation historique qui tend à neutraliser les différentes significations vécues par les individus et, en face de cet effort, une mémoire collective qui tente de résister à cette dilution par l'activité de commémoration. Opposition? Confrontation?

Se souvenir, c'est agir, rechercher, faire quelque chose. Et cette recherche tend vers un souvenir vrai au sens de juste et non véridique au sens scientifique. Travail de la mémoire mais aussi travail sur la mémoire: publique et privée, remémoration et commémoration. L'oubli est aussi à prendre en compte comme condition de créativité individuelle, sortir de la tradition pour innover. De même, oublier le présent pour lier le futur au passé, ou encore mieux se souvenir du passé fait partie de l'acte commémoratif. La mémoire et l'oubli sont des choses inséparables. Elles se définissent l'une par rapport à l'autre, comme la vie et la mort.

Le fondement de toute historiographie est ainsi le témoignage documenté et son récit. Je pose ici que le document est déjà agissant dans cette entreprise de narration, dans l'entreprise même de remémoration, de souvenir qui est à la base d'un tel exercice. Si mémoire et histoire, l'une avec sa prétention de fidélité et l'autre avec sa prétention de vérité peuvent s'opposer sur la scène du domaine patrimonial et commémoratif³⁵, elles sont toutefois liés par l'entreprise du récit.

³⁴ P. Ricœur, *op. cit.*, p. 443.

³⁵ Voir, entre autres, Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, 1995 et idem, *Mémoire du mal, tentation du bien*, Paris, 2000.

Conclusion

Je crois avoir montré que les archives sont relativement absentes du travail des individus dans la construction de leurs récits personnels. Pas totalement toutefois. Parfois, on peut rencontrer des documents personnels qui font office de déclencheurs de la mémoire, en tant qu'objets de plaisir des sens, parfois ce qui relie par l'affect avec un certain passé. Toujours parcimonieusement.

Toutefois, les archives ont une valeur en tant qu'elles sont utilisées. "*Archives are for use, not dead storage*"³⁶. C'est l'usage qui est inhérent à la valeur des archives. Un fonds d'archives a autant de valeur que ce qu'en font ses utilisateurs. Une telle position met l'accent sur un principe de sélection des archives basé sur leur diffusion. Ainsi, il faut conserver ce qui est diffusable et diffusé. Vision pragmatique de la valeur des archives et de leur utilité. C'est une vision qui ne semble pas partagée par Rémond, ni par tout un chacun dans sa vie quotidienne, mais plutôt par le milieu professionnel des archivistes.

Il s'agit d'un choc entre une attitude professionnelle et une attitude personnelle face aux archives. Cette attitude professionnelle ne semble pouvoir être induite chez tout un chacun que par un souci d'héritage patrimonial qui dépasse l'individu et implique un sentiment d'appartenance à quelque chose de plus vaste, en commençant par la famille immédiate. Je crois que c'est d'ailleurs ce sentiment qui pousse à la rédaction de récits de vie et d'autobiographies: la création d'une archive personnelle plutôt que la transmission d'un fonds.

Le suspend qualifie ainsi adéquatement notre rapport personnel au temps. Et comme nous l'avons vu, celui-ci est utile afin de définir notre identité car ceci exige une part d'oubli du passé. Il est donc l'attitude fondamentale face au temps propre au récit personnel, à l'autobiographie. Parler du passé, oui, mais dans une préoccupation constante du présent, de la définition de notre identité. Parler de qui on est maintenant par le biais du souvenir. Dans un tel contexte, il est peu étonnant que les archives soient moins présentes. Si on conserve essentiellement pour soi-même, on écrit toujours pour les autres. La plupart des gens ne conservent pas leurs «archives» depuis leur naissance afin qu'un jour ils puissent raconter leur propre vie dans une soudaine envie de chercher/affirmer leur identité! Ce qui est une archive ici, c'est le récit lui-même, ce qui a été produit par cet exercice d'écriture et ce qui aide le souvenir.

Ce qui est, c'est essentiellement le moment présent, l'oubli du passé et de l'avenir; l'attitude fondamentale envers le temps dans lequel nous sommes tous quotidiennement pris. Dans cette dimension des choses, il semble que ce soit bien plus une stratégie de l'oubli qui opère sur l'ensemble de nos documents (oublier ce

³⁶ D. Gracy, *An Introduction to Archives and Manuscripts*, New York, 1981, p. 14, cité in M. Vuillard-Garzon, *op. cit.*, p. 91.

qui ne nous est pas immédiatement utile) qu'une stratégie de mémoire (conserver ce qui sera peut-être utile).

L'oubli du passé tourné vers le futur, le souci de demain, le recommencement, semble être la relation fondamentale au temps des archives institutionnalisées. Que conserver du passé pour l'avenir? Pour quels usages? Quels lecteurs? Quelle qu'en soit la réponse, les archives soutiennent ici une écriture autre. Elles fondent alors un discours, en aidant à le construire (valeur d'information) ou en le consolidant (valeur probante). Ici, une stratégie de la mémoire semble s'appliquer, là où en creux on peut discerner certaines traces (idéologiquement fondées) de l'oubli.

L'oubli du présent et du futur, le retour au passé, semble l'attitude fondamentale associée au discours patrimonial. En tant que patrimoine, les archives sont alors ce qui témoigne de ce qui a été. La mémoire devient ici devoir où s'entremêle un égal devoir d'oubli. On voit bien que ces trois attitudes ont des effets différents sur les activités d'évaluation et de sélection des documents par l'archiviste. Les documents ne possèdent pas la même valeur selon ces différentes perspectives. Comment passer de l'une à l'autre? Ce passage du cercle individuel aux perspectives historiques et patrimoniales implique un souci de l'autre qui entraîne un souci d'avenir: notre avenir qui est déjà le présent de nos enfants. Il en est de même de la perspective citoyenne. Sans ce souci, pas de mémoire collective.